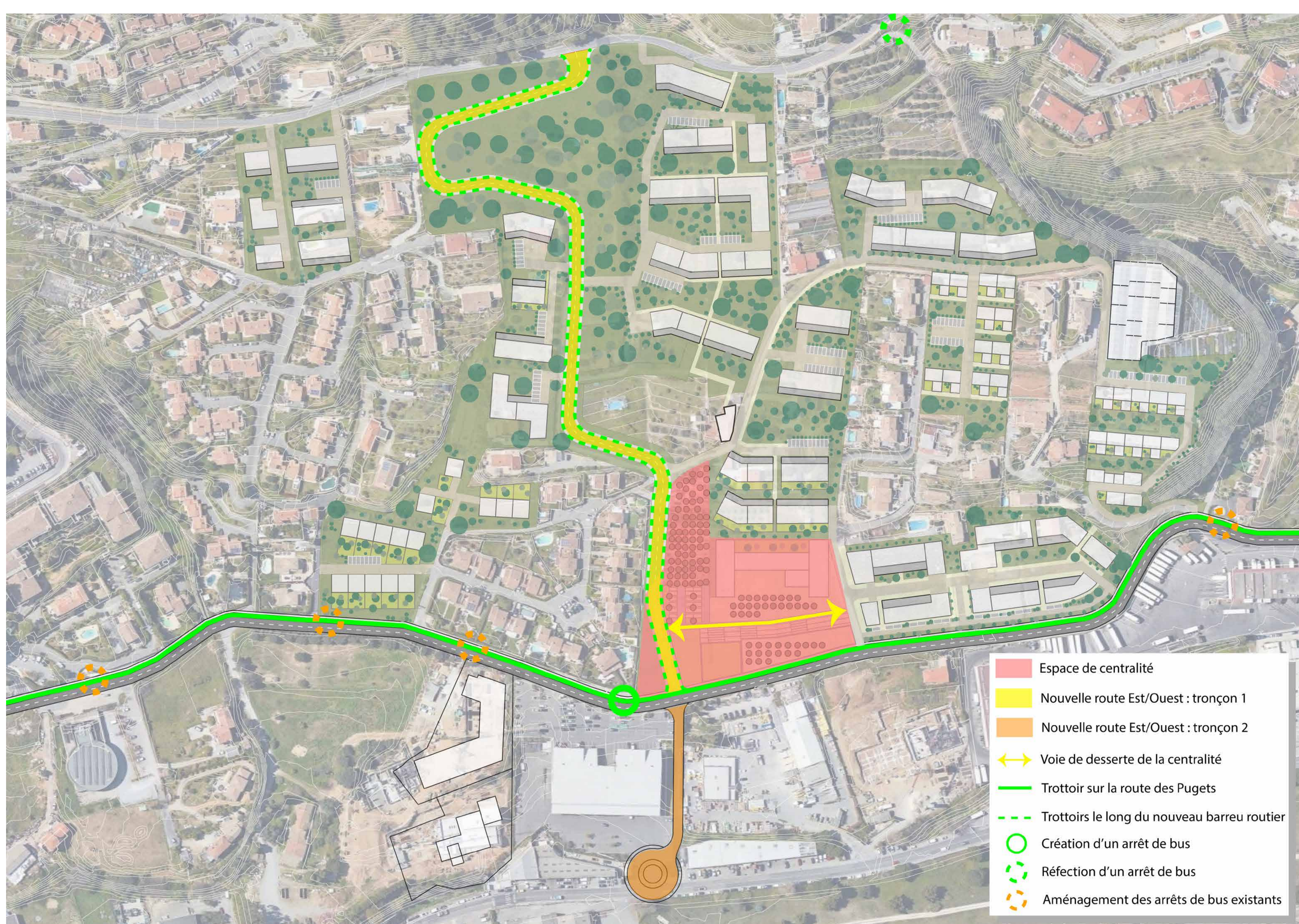


# LES PUGETS NORD : ÉQUIPEMENTS D'INFRASTRUCTURES ET CENTRALITÉ

## LES ORIENTATIONS ET LA STRATÉGIE D'AMÉNAGEMENT

La volonté de créer un projet d'ensemble, en cohérence avec les espaces alentours et les enjeux de cet espace est alors clairement définie. Les points suivants précisent les trois aménagements principaux.



Les volumes construits matérialisés sur la représentation graphique sont représentés à titre indicatif et non représentatif du projet final

### 1 Création d'une route Est-Ouest

➤ **Amélioration de l'accessibilité routière** grâce à un maillage minimal de voiries publiques entre les voiries existantes (Nord-Sud) de la rive droite du Var

➤ Phase 1 : **une nouvelle voie Est-Ouest d'environ 600 m** qui sera raccordée sur les voiries existantes en partie haute sur la moyenne corniche et en partie basse sur la route des Pugets (RM 2209),

➤ Phase 2 : **une seconde route Est-Ouest dans le prolongement de la phase 1 d'environ 200 m** entre la route des Pugets (RM2209) et l'avenue Pierre et Marie Curie (RM95) à l'Est.

➤ **Amélioration des conditions de circulation : réduction de la saturation** vers le centre-ville de Saint-Laurent-du-Var (quartier des Pugets, ronds-points des Rascal, rond-point Jean Aicard)

➤ **Réorganisation des déplacements** de la rive droite du Var, en lien direct avec le futur point d'échange sur la RM6202 bis qui s'implantera dans le Sud des Iscles

### 3 Création d'un espace de centralité

➤ **Regroupement des équipements communaux de proximité**, positionné à l'angle de la route des Pugets avec la nouvelle voie assurant **une visibilité et une desserte optimisée**

➤ Création d'un **jardin d'enfant paysager, d'un terrain de sport et d'un parking planté, d'une place publique végétalisée** jouxtant **services et commerces**

➤ Création de **coulées vertes** le long de la nouvelle voie assurant un **effet tampon avec les nouvelles habitations**

### 2 Création de cheminements piétons et renforcement de la desserte de transport en commun

➤ **Amélioration des déplacements doux** pour permettre les itinéraires piétons et cycles des futurs habitants vers les équipements existants, et futurs. Inversement, les habitants des Pugets pourront aussi bénéficier de la nouvelle centralité

➤ Requalification de la route des Pugets, y compris l'aménagement de **trottoirs sécurisés**

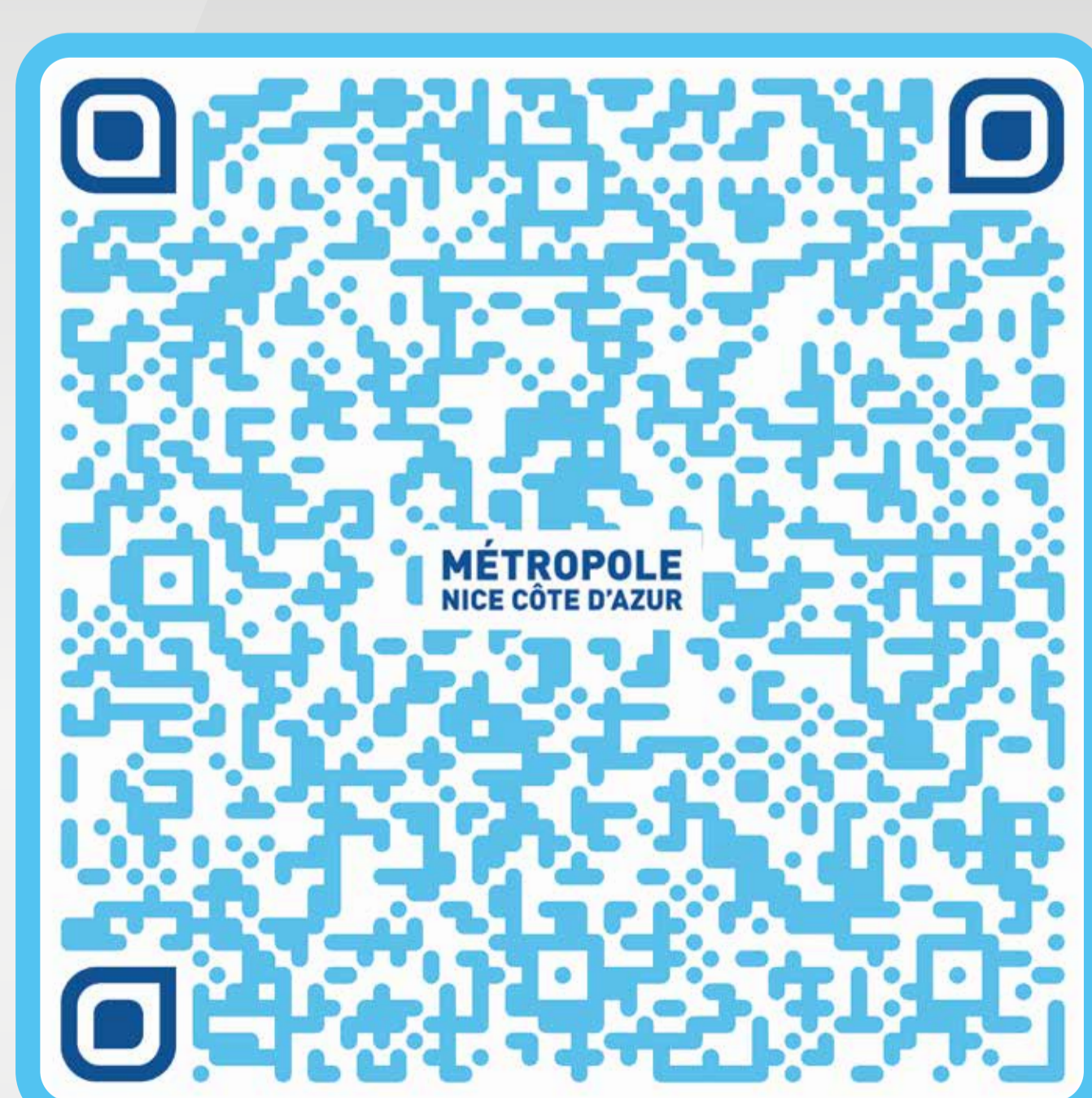
➤ Création de **cheminements piétons publics** le long de la nouvelle route et vers la nouvelle centralité

➤ Création de **cheminements privés au sein des espaces résidentiels**, en créant une armature secondaire de venelles piétonnes

➤ Amélioration de la desserte aux transports en commun

➤ Création d'un **arrêt pour les transports en commun sur la moyenne corniche des Pugets et aménagement de ceux localisés sur la route des Pugets**

➤ Création de cheminements sécurisés jusqu'au point d'arrêt



**MÉTROPOLE**  
NICE CÔTE D'AZUR

Saint-Laurent-  
du-Var  
PORTE DE  
FRANCE